

7 RUE JEAN ZAY



69800 ST PRIEST

Tél : 04.78.02.39.81 - Fax : 04.78.21.51.33 - www.lyonsud.com - contact@lyonsud.com - N° d'agrément 2002-376
Frais de vente 25% TTC (20,833% HT) - Commissaires-priseurs habilités à diriger les ventes : Maîtres DOUROUX & DUMAS

BACS ET VASQUES EN PIERRE - ARBRES ET VEGETAUX
POUR JARDINS ET TERRASSES
Lundi 29 août 2016 à 17h30 - Exposition de 17h à 17h30

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 - Définition

L'opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques SVV DUMAS, ci-après désignée la SVV DUMAS, est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par la loi n°2011-850 du 20 juillet 2011 codifiée aux articles L.321-1 et suivants du Code de commerce relatifs aux ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, agrément 2002-376, n° Siret : 442 772 646 000 26.

Article 2 - Généralités

La SVV DUMAS agit comme mandataire des vendeurs de biens meubles. Le Commissaire-priseur n'est pas partie au contrat de vente qui unit exclusivement le vendeur et l'adjudicataire.

Les présentes conditions générales de vente, la vente et tout ce qui s'y rapporte sont régies par le droit français.

Le fait de participer à la vente emporte adhésion aux présentes Conditions Générales de Vente par l'acheteur et le vendeur, aucune condition particulière sauf acceptation écrite de la SVV DUMAS ne pouvant prévaloir contre les présentes conditions générales.

Le fait de porter une enchère, implique l'entière adhésion de l'enchérisseur aux conditions ci-dessous énoncées.

Les présentes conditions se trouvant affichées sur les lieux de vente et mises à la disposition de l'acquéreur sur simple demande, l'enchérisseur ne peut invoquer l'ignorance de celles-ci.

Article 3 - La vente

3.1 Généralités

La vente est publique et a lieu aux enchères. La vente se fera expressément au comptant.

Les réclamations ne pourront concerner que le matériel ou les produits portant la lettre « F », signifiant que le matériel a été testé et qu'il est en état de fonctionnement, la réclamation devant être faite dans un délai de 15 jours à compter de l'adjudication.

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur et aura pour obligation de remettre ses noms et adresse.

Les adjudicataires souhaitant régler leurs achats par virement ou chèque de banque certifié tiré sur une banque étrangère devront s'acquitter de débours supplémentaires correspondant aux frais bancaires.

Dès l'adjudication prononcée les achats sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues.

En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « *adjudgé* », ledit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public sera admis à enchérir à nouveau.

Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et sont acceptées par l'acquéreur.

La SVV DUMAS se réserve le droit d'interdire l'accès à la salle des ventes à tout acquéreur potentiel pour juste motif.

3.2 Ordres d'achat

Un enchérisseur ne pouvant assister à la vente devra remplir le formulaire d'ordre d'achat. La SVV DUMAS agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat, ceci afin d'essayer d'acheter le ou les lots au prix le plus bas possible et ne dépassant, en aucun cas, le montant maximum indiqué par l'enchérisseur.

Les ordres d'achat sont une facilité pour les clients.

L'étude n'est pas responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

Les ventes judiciaires sont réalisées par la SCP DUMAS, commissaire-priseur, 7 rue Jean Zay 69800 SAINT PRIEST.

Les ventes volontaires sont réalisées par la SVV DUMAS, dirigées par une personne habilitée par la SVV DUMAS, agrément 2002-376, 7 rue Jean Zay 69800 SAINT PRIEST.

Article 4 - Garanties

4.1 Garanties du vendeur

Le vendeur garanti à la SVV DUMAS et à l'acheteur qu'il est le propriétaire non contesté, ou qu'il est dûment mandaté par le propriétaire non contesté, des biens mis en vente, lesquels ne subissent aucune réclamation, contestation ou saisie, ni aucune réserve ou nantissement et qu'il peut transférer la propriété desdits biens valablement, que les biens sont en règle avec la réglementation douanière française.

Le vendeur indemnisera la SVV DUMAS, ses affiliés et l'adjudicataire contre tous les dommages ou préjudices quelconques qui résulteraient de l'inexactitude de l'une quelconque de ses garanties ou du non respect de l'une quelconque de ses obligations.

4.2 Garanties de la SVV

Les indications figurant au catalogue sont établies par la SVV DUMAS et/ou l'Expert, qui l'assiste le cas échéant, avec toute la diligence requise par un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente. Ces informations, y compris les indications de dimension figurant dans le catalogue sont fournies pour faciliter l'inspection de l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle.

La vente a lieu sans garantie d'aucune sorte, en particulier de désignation, de qualité, de quantité (le plus ou le moins bénéficiant à l'adjudicataire), de taille, et de contenance, sauf mentions du procès-verbal reprenant les indications énoncées au public au moment de la vente.

Les attributions sont établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente.

Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif.

L'absence d'indication d'une restauration d'usage, d'accidents, retouches ou de tout autre incident dans le catalogue, sur des rapports de condition ou des étiquettes, ou encore lors d'annonce verbale n'implique nullement qu'un bien soit exempt de défaut(s).

Un compte-rendu de l'état de conservation des oeuvres peut être demandé au commissaire-priseur.

Les objets mécaniques et électriques sont vendus sur la base de leur valeur décorative. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'ils fonctionnent. Il est important avant toute mise en marche de faire vérifier le système électrique ou mécanique par un professionnel.

Certains matériels sont vendus avec la lettre « F », mentionnée en marge du lot présenté à la vente, ce qui signifie que ce matériel a été testé et qu'il est en état de fonctionnement, étant précisé que le matériel est vendu sans logiciel.

Par « *test* » et « *état de fonctionnement* », il faut entendre : installation et test des fonctions primaires.

Lorsque la lettre « *NT* » est mentionnée sur le matériel mis en vente cela signifie que le matériel vendu est « *non testé* » et qu'il est donc vendu pour pièces détachées étant précisé que toutes les pièces composant ce matériel ne sont pas forcément toutes utilisables.

Lorsque la lettre « *PP* » est mentionnée sur le matériel mis en vente, cela signifie que le matériel est vendu « *pour pièces* » et qu'il est donc vendu non fonctionnel et uniquement pour pièces détachées, étant précisé que toutes les pièces composant ce matériel ne sont pas forcément toutes utilisables.

Dans tous les cas les matériels mis en vente sont exposés antérieurement et comportent les mentions « *F* », « *NT* » ou « *PP* ».

Une réclamation ne sera permise que pour les lots vendus sous la lettre « *F* » et ce dans un délai de 15 jours à compter de l'adjudication.

En tout état de cause, l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des lots.

En cas de contestations notamment sur l'authenticité ou l'origine des objets vendus, la SVV DUMAS est tenue par une obligation de moyens.

Sa responsabilité éventuelle ne peut être engagée qu'à la condition expresse qu'une faute personnelle et prouvée soit démontrée à son encontre.

Article 5 - Le paiement

5.1 Modalités de paiement

La vente est conduite en Euros.

Le règlement des objets, et celui des taxes s'y appliquant, seront effectués dans la même monnaie.

Les chèques de banque certifiés tirés sur une banque étrangère ne seront acceptés qu'après accord préalable de la SVV DUMAS.

Pour cela, il est conseillé aux acheteurs d'obtenir, avant la vente, une lettre accréditive de leur banque pour une valeur avoisinant leur intention d'achat, qu'ils transmettront à l'Etude.

Sauf mentions expresses, les adjudications sont faites Toutes Taxes Comprises.

L'adjudicataire paiera en sus du prix de l'adjudication les frais mentionnés par la personne habilitée à diriger la vente.

5.2 Frais en sus du prix d'adjudication

Vente judiciaire : les frais légaux s'élèvent à 12% HT, soit 14,352% TTC.

Vente volontaire : Les frais étant libres, ceux-ci peuvent être soumis à modification ou varier selon le thème ou le contexte de la vente. Les frais sont ceux annoncés au début de la vente par la personne habilitée à diriger la vente.

A défaut, les frais s'élèvent à 25% du prix TTC.

Pour les objets acquis via live.interencheres.com, les frais de vente à la charge de l'acquéreur sont majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT soit +3,588% TTC) et les frais de port sont à la charge de l'adjudicataire et indiqués sur le bordereau d'adjudication.

Les modes de paiement peuvent être :

- **En espèces** jusqu'à 1000 euros pour les particuliers et les professionnels frais et taxes comprises lorsque le débiteur a son domicile fiscal en France ou agit pour les besoins d'une activité professionnelle, selon la réglementation en vigueur. Jusqu'à 15000 euros frais et

taxes comprises lorsque le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle.

- Par **chèque de banque certifié**, une pièce d'identité est exigée ou par **chèque accompagné d'une lettre accreditive**.

- Par **virement**, sous réserve d'acceptation par la SVV DUMAS et d'un dépôt de garantie dans les jours précédents la vente.

- Par **carte bancaire**, sur présentation d'un justificatif d'identité, l'identité du porteur de la carte devant être celle de l'acheteur.

L'acheteur exportateur extra Union Européenne sera remboursé de la TVA sur présentation du justificatif douanier d'exportation (formulaire EX1) ; l'acheteur intra-communautaire sera détaxé sur présentation de son numéro de TVA intracommunautaire.

5.3 Estimations et prix de réserve

Le prix de vente estimé figure le cas échéant à côté de chaque lot dans le catalogue, il ne comprend ni les frais à la charge de l'acheteur, ni la TVA éventuelle.

Le prix de réserve est le prix minimum confidentiel arrêté avec le vendeur au-dessous duquel le bien ne sera pas vendu.

Le prix de réserve ne peut être supérieur à l'estimation basse figurant dans le catalogue, ou annoncée publiquement par la personne habilitée à diriger la vente, estimation consignée au procès-verbal.

Dans le cas où un bien ne comporterait pas de prix de réserve, la responsabilité de la SVV DUMAS ne serait pas engagée vis-à-vis du vendeur en cas de vente du bien concerné à un prix inférieur à l'estimation basse publiée dans le catalogue de vente.

Article 6 - Défaut de paiement

Conformément à l'article 14 de la loi n°2011-850 du 20 juillet 2011 codifié à l'article L.321-14 du Code de commerce, « à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant » ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de quinze jours à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

La SVV DUMAS se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance,

- le paiement du prix d'adjudication ou :

° la différence entre ce prix et le prix d'adjudication en cas de revente s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,

° la différence entre ce prix et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

- des frais de magasinage ou de garde-meubles.

En tout état de cause, les frais ne pourront être inférieurs à 250 Euros au regard du préjudice causé à la SVV DUMAS.

La SVV DUMAS se réserve également le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues par l'adjudicataire défaillant.

La SVV DUMAS se réserve la possibilité d'exclure de ses ventes futures tout adjudicataire qui n'aurait pas respecté les présentes conditions générales de vente et d'achat de la SVV DUMAS.

Article 7 - Ordres d'achat par Fax / Courrier / Téléphone

Bien que les futurs enchérisseurs aient tout avantage à être présents à la vente, la SVV DUMAS pourra exécuter sur demande, des ordres d'achat pour leur compte, y compris par téléphone, télécopie ou messagerie électronique étant entendu que la SVV DUMAS, ses agents ou préposés, ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou d'omission quelconque dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non-exécution de ceux-ci.

La SVV DUMAS se réserve en outre le droit de demander aux clients non habituels de justifier au moins 48 heures avant la vente, qu'un établissement bancaire a garanti le paiement de leurs ordres d'achat.

7.1 Les ordres d'achat par écrit se font à l'aide du formulaire prévu à cet effet disponible sur demande simple à l'Etude.

Ce formulaire doit être adressé à la SVV DUMAS au plus tard 2 jours ouvrés avant la vente, accompagné d'un RIB bancaire précisant les coordonnées de l'établissement bancaire, d'une copie de pièce d'identité de l'enchérisseur, et d'une caution bancaire.

Pour les achats importants, il pourra être demandé une lettre accreditive de la Banque.

Dans le cas de plusieurs ordres d'achat au montant identique, le premier arrivé aura la préférence.

A montant égal, la priorité sera accordée à l'acquéreur en salle.

7.2 Les enchères par téléphone sont admises pour les clients qui ne peuvent se déplacer.

A cet effet, le client retournera à la SVV DUMAS le formulaire susvisé dans les mêmes conditions.

Les enchères par téléphone ne sont recevables que pour les lots dont l'estimation basse est supérieure à 500 €.

Le nombre de lignes téléphoniques étant limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 2 jours ouvrés au moins avant la vente.

Les demandes seront prises en compte dans la limite des lignes disponibles et par ordre de transmission à l'étude.

Afin d'assurer la régularité et la bonne compréhension des enchères faites par téléphone, celles-ci pourront être enregistrées.

Compte tenu des aléas liés à ce mode de communication, la SVV DUMAS ne pourra être tenue pour responsable de la non exécution des enchères susvisées.

Les ordres d'achat en ligne, les ordres d'achat par fax/courrier et les enchères par téléphones constituent un service gracieux rendu au client.

La SVV DUMAS, ses agents ou ses préposés ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou omission dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non exécution de ceux-ci.

7.3 Les ordres d'achat secrets via live.interencheres.com

La SVV DUMAS n'a pas connaissance du montant maximum des ordres déposés via live.interencheres.com. Les enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite fixée par l'utilisateur. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€, de 20€ à 199€ : 10€, de 200€ à 499€ : 50€, de 500€ à 999€ : 100€, de 1 000€ à 4 999€ : 200€, de 5 000€ à 9 999€ : 500€, de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€, de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€, de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€, 100 000€ et plus : 10 000€. Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez la SVV DUMAS, si elle le souhaite, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,588% TTC). Les frais d'expédition sont à la

charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge la SVV DUMAS de toute responsabilité concernant l'envoi.

Article 8 - Enchères

Pour une bonne organisation des ventes, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès de la SVV DUMAS avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.

Pour ce faire, l'acheteur présente obligatoirement une pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'un moyen de paiement, ce moyen de paiement devant être agréé par la SVV DUMAS.

Sur demande de la SVV DUMAS les acquéreurs potentiels devront justifier de leur identité et de leurs références bancaires.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de la SVV DUMAS dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à la SVV DUMAS dans les conditions de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004.

Les enchères suivent l'ordre des numéros au catalogue.

La SVV DUMAS est libre de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « **adjudé** », ledit objet sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tous les amateurs présents pourront concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Toute personne qui enchérit durant la vente est réputée le faire à titre personnel et agir en son nom propre ; il en assume la pleine responsabilité, à moins d'avoir préalablement fait enregistrer par la SVV DUMAS un mandat régulier précisant que l'enchère est réalisée au profit d'un tiers identifié.

Dans ce cas, l'enchérisseur se porte fort de l'exécution, par la personne pour laquelle il se porte acquéreur, de l'ensemble des obligations mises à la charge de l'acheteur.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, la SVV DUMAS se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

Les enchères sont placées sous la direction de la personne dirigeant la vente qui a seule la faculté d'adjuger le lot mis en vente.

En conséquence, cette personne dirige la vente aux enchères de la manière qui lui paraît la plus opportune.

Elle peut refuser toute enchère, et notamment celle inférieure d'un montant de 10% de l'enchère précédente, décider de retirer, à tout moment, tout lot de la vente, de réunir ou de séparer les lots.

Si une erreur est constatée ou si une contestation est soulevée au moment de la vente ou juste après l'adjudication, la personne dirigeant la vente peut décider d'annuler cette adjudication et poursuivre les enchères, de remettre en vente le lot, ou de retirer de la vente le lot litigieux, sans que la responsabilité de la SVV DUMAS ne puisse être recherchée.

La personne tenant le marteau est la seule habilitée à prononcer l'adjudication du lot mis en vente.

L'adjudé et la chute du marteau matérialisent l'adjudication à la dernière enchère et forme le contrat de vente entre le vendeur et l'acheteur, étant précisé que l'Etat français peut exercer un droit de préemption défini ci-après.

L'adjudication opère transfert immédiat de propriété du vendeur à l'acheteur.

Toutefois, en cas de paiement par chèque de banque certifié, virement ou tout autre moyen scriptural, le transfert de propriété n'aura lieu qu'après l'encaissement effectif et total des sommes dues par l'acheteur.

En toute hypothèse, l'adjudication emporte transfert immédiat des risques à l'acheteur.

Pour enchérir en ligne pendant la vente, le client doit préalablement s'inscrire sur le site www.live.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni le numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Le client accepte de ce fait que www.live.interencheres.com communique à la SVV DUMAS tous les renseignements relatifs à son inscription ainsi que son empreinte carte bancaire. La SVV DUMAS se réserve de demander, le cas échéant, un complément d'information avant l'inscription définitive du client pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Si le client est adjudicataire en ligne, il autorise la SVV DUMAS, si elle le souhaite, à utiliser son empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de ses acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur, majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,588% TTC).

Article 9 - Transfert de propriété

Les adjudicataires sont responsables des lots dès l'adjudication prononcée quelles que soient les circonstances, mais le transfert de propriété ne sera effectif que lors de l'encaissement définitif du paiement.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et la SVV DUMAS décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

Les lots adjudugés demeureront aux risques et périls des adjudicataires, dès l'adjudication prononcée, alors même que leur délivrance n'aurait pas lieu immédiatement, pour quelle que cause que ce soit, en particulier dans l'attente de l'encaissement du règlement.

Article 10 - L'enlèvement

L'enlèvement des objets n'est autorisé qu'après paiement effectif complet.

L'enlèvement doit être réalisé par l'adjudicataire dans les délais annoncés au moment de la vente, en général immédiatement, sous sa seule responsabilité, à ses frais et à ses risques et périls.

Expédition des objets :

- Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge la SVV DUMAS de toute responsabilité concernant l'envoi.

- En cas d'enchères à distance, l'adjudicataire, qui doit alors en faire la demande expresse, peut solliciter, dans la mesure du possible, que l'objet adjudugé lui soit transporté à l'adresse qu'il communiquera au commissaire-priseur. Le transport s'effectuera aux risques et périls de l'adjudicataire qui pourra néanmoins, à ses frais et pour son compte, demander expressément au commissaire-priseur de souscrire une assurance garantissant la perte ou la détérioration de l'objet à l'occasion du transport.

- La société de vente, peut, sur demande écrite de l'acquéreur, procéder à l'envoi des lots après règlement parfait de ces derniers.

- Les lots sont envoyés contre remboursement dès leur paiement effectif. Dans ce cas, une somme forfaitaire de 15€ à 60€ sera demandée pour le conditionnement et les formalités d'envoi.

- Pour faire baisser le coût d'un tel envoi, la SVV DUMAS peut envoyer les lots sans contre remboursement et une somme forfaitaire de 10€ à 30€ sera demandée au titre des frais d'emballage et formalités + frais d'envoi (tarif de La Poste en vigueur).

- Pour les envois encombrants, l'acquéreur devra choisir lui-même son transporteur et lui faire effectuer l'emballage sous sa seule responsabilité ; dans ce cas le donneur d'ordre (expéditeur) sera toujours l'acheteur et non la Société de Vente.

- En cas de fragilité des objets (vitre, etc...) la société de vente se réserve le droit de refuser à procéder elle-même à l'emballage et à l'envoi des objets.

- Dans tous les cas, l'expéditeur est toujours l'acheteur, propriétaire de l'objet

Par ailleurs, particulièrement pour les ventes à l'Etude et sauf accord exprès préalable de la personne habilitée à diriger la vente, tout lot non retiré dans les délais impartis, quel qu'en soit le motif, fera l'objet de frais de stockage, suivant les conditions ci-après :

Frais de stockage par lot et par jour calendaire : 50 € TTC

Les frais de stockage seront arrêtés à compter du jour où le ou les lots sont effectivement enlevés.

Les objets non retirés seront entreposés aux frais, risques et périls de l'adjudicataire.

L'enlèvement des objets est obligatoire. La revente sur site est interdite.

Dans le cadre de l'enlèvement, l'adjudicataire s'engage expressément et irrévocablement à respecter, et à faire respecter à toutes personnes mandatées par ses soins, les lois et réglementations, en vigueur.

L'adjudicataire s'engage expressément et irrévocablement à agir avec toutes les précautions requises pour prévenir tout dommage aux tiers ou aux biens du vendeur, et à réparer sans limitation de montant tout dommage dont il pourrait être tenu pour responsable.

Sauf indications, les conduites de gaz, d'eau, de vapeur, d'électricité ou autre raccordement à l'effet adjugé ne sont pas vendus avec l'objet.

Au surplus, ils seront débranchés à l'endroit indiqué par le vendeur ou par défaut à l'endroit du premier raccord, interrupteur, vannes, relié à l'objet.

L'adjudicataire est responsable de tous dégâts ou dommages causés à des tiers au cours de ses opérations de démontage.

Article 11 - Conformité et normes de sécurité

N°	DESIGNATION
1	BAC LISSE POUR PLANTES 80X43 H53
2	BAC LISSE POUR PLANTES 80X43 H53
3	BAC LISSE POUR PLANTES 80X43 H53
4	BAC LISSE POUR PLANTES 80X43 H53
5	BAC LISSE POUR PLANTES 80X43 H53
6	BAC LISSE POUR PLANTES 80X43 H53
7	BAC LISSE POUR PLANTES 80X43 H53
8	BAC LISSE POUR PLANTES 80X43 H53
9	BAC LISSE POUR PLANTES 80X43 H53
10	BAC LISSE POUR PLANTES 100X43 H53
11	BAC LISSE POUR PLANTES 100X43 H53
12	BAC LISSE POUR PLANTES 100X43 H53
13	BAC LISSE POUR PLANTES 100X43 H53
14	BAC LISSE POUR PLANTES 100X43 H53
15	BAC LISSE POUR PLANTES 100X43 H53
16	BAC LISSE POUR PLANTES 100X43 H53
17	BAC LISSE POUR PLANTES 100X43 H53
18	BAC LISSE POUR PLANTES 100X43 H53
19	BAC CANNELÉ POUR PLANTES 80X33 H37
20	BAC CANNELÉ POUR PLANTES 80X33 H37
21	BAC CANNELÉ POUR PLANTES 80X33 H37
22	BAC CANNELÉ POUR PLANTES 80X33 H37
23	BAC CANNELÉ POUR PLANTES 80X33 H37
24	BAC CANNELÉ POUR PLANTES 80X33 H37
25	BAC CANNELÉ POUR PLANTES 80X33 H37
26	BAC CANNELÉ POUR PLANTES 80X33 H37
27	BAC CANNELÉ POUR PLANTES 80X33 H37
28	BAC CANNELÉ POUR PLANTES 80X33 H37
29	BAC CANNELÉ POUR PLANTES 80X33 H37
30	BAC CANNELÉ POUR PLANTES 80X33 H37
31	BAC CANNELÉ POUR PLANTES 80X33 H37
32	BAC CANNELÉ POUR PLANTES 80X33 H37

S'ils n'ont pas subi de modifications importantes des organes de sécurité, les machines et matériels vendus dans le cadre de ventes volontaires sont généralement conformes aux dispositions techniques, sous réserve des mentions stipulées à l'article 4.

Les machines et matériels « **non conformes** » sont vendus inaptes à la production.

Ils seront réputés, dans l'état, vendus pour pièces.

Ces matériels pourront être vendus soit :

Catégorie 1 : A une personne physique ou morale ayant la qualité de revendeur, récupérateur, reconstruteur, casseur, ferrailleur ou collectionneur qui s'engage par l'acceptation des ses conditions à une mise aux normes préalable, sous sa responsabilité, à la cession éventuelle à un client exploitant.

Catégorie 2 : A une personne physique ou morale ne destinant pas le matériel à une utilisation sur le territoire français, et le cas échéant de rendre le matériel conforme aux normes de sécurité du pays d'exploitation

Catégorie 3 : A tout acheteur s'engageant par l'acceptation de ses conditions à ne pas remettre ou céder le matériel tel quel sur le marché.

Seul le vendeur est responsable des déclarations de conformité et de mises aux normes de sécurité des machines et matériels, en aucun cas la responsabilité de la SVV DUMAS ne pourra être mise en cause.

Article 12 - Prescription

Conformément à l'article L.321-17 du Code de commerce, aucune action ne peut être engagée contre la SVV DUMAS après l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de la date de l'adjudication.

Article 13 - Publicités

Les descriptifs et les photos publiées dans les différentes publicités ou sur le site www.lyonsud.com, ou au moment de la vente ne sont fournis qu'à titre indicatif, ces informations n'ayant aucune valeur contractuelle et la responsabilité de la SVV DUMAS ne pouvant être recherchée de ce chef.

Autres dispositions - Litiges

Seule la version des conditions générales de vente rédigées en langue française régit la vente, toute traduction n'étant qu'indicative.

Pour tout litige entre l'acquéreur, le vendeur ou la SVV DUMAS, il est fait attribution expresse de compétence aux Juridictions de LYON.

33	BAC CANNELÉ POUR PLANTES 120X50 H48
34	VASQUE LISSE DÉCORATIVE POUR PLANTES O120 H30
35	VASQUE LISSE DÉCORATIVE POUR PLANTES O120 H30
36	VASQUE LISSE DÉCORATIVE POUR PLANTES O120 H30
37	VASQUE LISSE DÉCORATIVE POUR PLANTES O120 H30
38	VASQUE LISSE DÉCORATIVE POUR PLANTES O120 H30
39	VASQUE LISSE DÉCORATIVE POUR PLANTES O100 H58
40	VASQUE LISSE DÉCORATIVE POUR PLANTES O100 H58
41	VASQUE LISSE DÉCORATIVE POUR PLANTES O100 H58
42	VASQUE LISSE DÉCORATIVE POUR PLANTES O100 H58
43	VASQUE LISSE DÉCORATIVE POUR PLANTES O100 H58
44	VASQUE LISSE DÉCORATIVE POUR PLANTES O100 H58
45	VASQUE LISSE DÉCORATIVE POUR PLANTES O100 H58
46	VASQUE LISSE DÉCORATIVE POUR PLANTES O100 H58
47	VASQUE LISSE DÉCORATIVE POUR PLANTES O100 H58
48	VASQUE LISSE DÉCORATIVE POUR PLANTES O100 H58
49	VASQUE LISSE DÉCORATIVE POUR PLANTES O40 H18
50	VASQUE LISSE DÉCORATIVE POUR PLANTES O40 H18

109	NERIUM OLEANDER TIGE ROUGE
110	NERIUM OLEANDER TIGE ROSE
111	NERIUM OLEANDER TIGE ROSE
112	NERIUM OLEANDER TIGE ROSE
113	CYPRES 200/300
114	CYPRES 200/300
115	CYPRES 200/300
116	CYPRES 200/300
117	CYPRES 200/300
118	CYPRES 200/300
119	CYPRES 200/300
120	CYPRES 200/300
121	CYPRES 200/300
122	CYPRES 200/300
123	CYPRES 200/300
124	CYPRES 200/300
125	CYPRES 200/300
126	CYPRES 200/300
127	CYPRES 200/300
128	CYPRES 200/300
129	CYPRES 200/300
130	CYPRES 200/300
131	CYPRES 200/300
132	CYPRES 200/300
133	CYPRES 200/300
134	CYPRES 200/300
135	CYPRES 200/300
136	CYPRES 200/300
137	CYPRES 200/300
138	CYPRES 200/300
139	CYPRES 200/300
140	CYPRES 200/300
141	CYPRES 200/300
142	CYPRES 200/300
143	CYPRES 140/160
144	CYPRES 140/160
145	CYPRES 140/160
146	CYPRES 140/160
147	CYPRES 140/160
148	CYPRES 140/160
149	CYPRES 140/160
150	CYPRES 140/160
151	CYPRES 140/160
152	CYPRES 140/160
153	CYPRES 140/160
154	CYPRES 140/160
155	CYPRES 140/160
156	CYPRES 140/160
157	CYPRES 140/160
158	CYPRES 140/160
159	CYPRES 140/160
160	CYPRES 140/160
161	CYPRES 140/160
162	CYPRES 140/160
163	CYPRES 140/160
164	CYPRES 140/160

165	CYPRES 140/160
166	CYPRES 140/160
167	CYPRES 140/160
168	CYPRES 140/160
169	CYPRES 140/160
170	CYPRES 140/160
171	CYPRES 140/160
172	CYPRES 140/160
173	CYPRES 140/160
174	CYPRES 140/160
175	CYPRES 140/160
176	CYPRES 140/160
177	CYPRES 140/160
178	CYPRES 140/160
179	CYPRES 140/160
180	CYPRES 140/160
181	CYPRES 140/160
182	CYPRES 140/160
183	JASMIN MULTIPARTITUM
184	JASMIN MULTIPARTITUM
185	BOUGAINVILLIER 200/250
186	BOUGAINVILLIER 200/250
187	BOUGAINVILLIER 200/250
188	BOUGAINVILLIER 200/250
189	BOUGAINVILLIER 200/250
190	BOUGAINVILLIER 200/250
191	BOUGAINVILLIER 200/250
192	BOUGAINVILLIER 200/250
193	BOUGAINVILLIER 200/250
194	BOUGAINVILLIER 200/250
195	BOUGAINVILLIER 180/200
196	BOUGAINVILLIER 180/200
197	BOUGAINVILLIER 180/200
198	BOUGAINVILLIER 180/200
199	BOUGAINVILLIER 180/200
200	BOUGAINVILLIER 180/200
201	BOUGAINVILLIER 180/200
202	BOUGAINVILLIER 180/200
203	BOUGAINVILLIER 80/100
204	BOUGAINVILLIER 80/100
205	BOUGAINVILLIER 80/100
206	BOUGAINVILLIER 80/100
207	BOUGAINVILLIER 80/100
208	BOUGAINVILLIER 80/100
209	BOUGAINVILLIER 80/100
210	BOUGAINVILLIER 80/100
211	BOUGAINVILLIER TIGE
212	BOUGAINVILLIER TIGE
213	BOUGAINVILLIER BOULE C/30
214	BOUGAINVILLIER BOULE C/30
215	BOUGAINVILLIER BOULE C/30
216	BOUGAINVILLIER BOULE C/30
217	BOUGAINVILLIER BOULE C/30
218	BOUGAINVILLIER BOULE C/20
219	BOUGAINVILLIER BOULE C/20
220	BOUGAINVILLIER BOULE C/20

221	BOUGAINVILLIER BOULE C/20
222	BOUGAINVILLIER BOULE C/20
223	BOUGAINVILLIER BOULE C/20
224	HIBISCUS TIGE
225	HIBISCUS TIGE
226	VERONICA
227	VERONICA
228	VERONICA
229	VERONICA
230	VERONICA
231	VERONICA
232	VERONICA
233	DRAGO
234	DRAGO
235	DRAGO
236	DRAGO
237	DRAGO
238	DRAGO
239	DRAGO
240	DRAGO
241	DRAGO
242	DRAGO
243	EURYOPS
244	EURYOPS
245	EURYOPS
246	DELOSPERMA
247	HELECHO
248	HELECHO
249	HELECHO
250	HELECHO
251	HELECHO
252	HELECHO
253	HELECHO
254	HELECHO
255	HELECHO
256	HELECHO
257	HELECHO
258	HELECHO
259	AGAPANTUS
260	AGAPANTUS
261	AGAPANTUS
262	AGAPANTUS
263	AGAPANTUS
264	AGAPANTUS
265	AGAPANTUS
266	AGAPANTUS
267	AGAPANTUS
268	AGAPANTUS
269	AGAPANTUS
270	AGAPANTUS
271	AGAPANTUS
272	AGAPANTUS
273	AGAPANTUS
274	AGAPANTUS
275	AGAPANTUS
276	AGAPANTUS

277	AGAPANTUS
278	AGAPANTUS
279	AGAPANTUS
280	AGAPANTUS
281	AGAPANTUS
282	AGAPANTUS
283	AGAPANTUS
284	AGAPANTUS
285	AGAPANTUS
286	AGAPANTUS
287	AGAPANTUS
288	ASPARAGUS
289	ASPARAGUS
290	ASPARAGUS
291	ASPARAGUS
292	ASPARAGUS
293	ASPARAGUS
294	ASPARAGUS
295	ASPARAGUS
296	ASPARAGUS
297	ASPARAGUS
298	HEMEROCALLIS
299	HEMEROCALLIS
300	HEMEROCALLIS
301	HEMEROCALLIS
302	HEMEROCALLIS
303	HEMEROCALLIS
304	HEMEROCALLIS
305	HEMEROCALLIS
306	HEMEROCALLIS
307	HEMEROCALLIS
308	HEMEROCALLIS
309	HEMEROCALLIS
310	HEMEROCALLIS
311	HEMEROCALLIS
312	HEMEROCALLIS
313	HEMEROCALLIS
314	SEDUM VERA JAMESON
315	SEDUM VERA JAMESON
316	SEDUM VERA JAMESON
317	SEDUM VERA JAMESON
318	SEDUM VERA JAMESON
319	SEDUM VERA JAMESON
320	SEDUM VERA JAMESON
321	SEDUM VERA JAMESON
322	SEDUM VERA JAMESON
323	SEDUM VERA JAMESON
324	LIERRE VARIEGATA MINI
325	LIERRE VARIEGATA MINI
326	LIERRE VARIEGATA MINI
327	LIERRE VARIEGATA MINI
328	LIERRE VARIEGATA MINI
329	LIERRE VARIEGATA MINI
330	LIERRE VARIEGATA MINI
331	LIERRE VARIEGATA MINI
332	LIERRE VARIEGATA MINI

333	LIERRE VARIEGATA MINI
334	LIERRE VARIEGATA MINI
335	LIERRE VARIEGATA MINI
336	LIERRE VARIEGATA MINI
337	LIERRE VARIEGATA MINI
338	LIERRE VARIEGATA MINI
339	LIERRE VARIEGATA MINI
340	LIERRE VARIEGATA MINI
341	LIERRE
342	LIERRE
343	LIERRE
344	NERIUM PAPA GAMBETTA
345	NERIUM PAPA GAMBETTA
346	NERIUM PAPA GAMBETTA
347	COPROSMA
348	COPROSMA
349	JASMIN 200/250
350	JASMIN 200/250
351	JASMIN 200/250
352	JASMIN 200/250
353	JASMIN 100/120
354	JASMIN 100/120
355	JASMIN 100/120
356	JASMIN 100/120
357	ORANGER
358	ORANGER
359	ORANGER
360	ORANGER
361	ORANGER
362	ORANGER
363	CLEMENTINIER
364	CLEMENTINIER
365	CITRONNIER
366	CITRONNIER
367	CITRONNIER
368	CITRONNIER
369	CITRONNIER
370	CITRONNIER
371	YUCCA RIGIDA
372	DASYLIRION LOMGISSIMUM
373	TRACHYCARPUS ECXELSA 180/200
374	TRACHYCARPUS ECXELSA 180/200
375	TRACHYCARPUS ECXELSA DOUBLE TRONC120/130
376	TRACHYCARPUS ECXELSA DOUBLE TRONC120/130
377	TRACHYCARPUS ECXELSA DOUBLE TRONC120/130
378	TRACHYCARPUS ECXELSA DOUBLE TRONC120/130
379	TRACHYCARPUS ECXELSA DOUBLE TRONC100/120
380	TRACHYCARPUS ECXELSA DOUBLE TRONC100/120
381	TRACHYCARPUS ECXELSA DOUBLE TRONC100/120

382	TRACHYCARPUS ECXELSA 120/130
383	TRACHYCARPUS ECXELSA 120/130
384	TRACHYCARPUS ECXELSA 120/130
385	TRACHYCARPUS ECXELSA 80/100
386	TRACHYCARPUS ECXELSA 80/100
387	TRACHYCARPUS ECXELSA 80/100
388	TRACHYCARPUS ECXELSA 80/100
389	TRACHYCARPUS ECXELSA 80/100
390	TRACHYCARPUS ECXELSA 80/100
391	TRACHYCARPUS ECXELSA 40/50
392	TRACHYCARPUS ECXELSA 40/50
393	TRACHYCARPUS ECXELSA 40/50
394	TRACHYCARPUS ECXELSA 40/50
395	TRACHYCARPUS ECXELSA 40/50
396	TRACHYCARPUS ECXELSA 40/50
397	TRACHYCARPUS ECXELSA 40/50
398	TRACHYCARPUS ECXELSA 40/50
399	TRACHYCARPUS ECXELSA 40/50
400	TRACHYCARPUS ECXELSA 40/50
401	TRACHYCARPUS ECXELSA 40/50
402	TRACHYCARPUS ECXELSA 20/30
403	TRACHYCARPUS ECXELSA 20/30
404	TRACHYCARPUS ECXELSA 20/30
405	TRACHYCARPUS ECXELSA 20/30
406	TRACHYCARPUS ECXELSA 20/30
407	TRACHYCARPUS ECXELSA 20/30
408	TRACHYCARPUS ECXELSA 20/30
409	TRACHYCARPUS ECXELSA 20/30
410	TRACHYCARPUS ECXELSA 10/15
411	TRACHYCARPUS ECXELSA 10/15
412	TRACHYCARPUS ECXELSA 10/15
413	TRACHYCARPUS ECXELSA 10/15
414	TRACHYCARPUS ECXELSA 10/15
415	TRACHYCARPUS ECXELSA 10/15
416	TRACHYCARPUS ECXELSA 10/15
417	TRACHYCARPUS ECXELSA 10/15
418	CHAMAEROPS HUMILIS
419	CHAMAEROPS HUMILIS
420	CHAMAEROPS HUMILIS
421	CHAMAEROPS HUMILIS
422	CHAMAEROPS HUMILIS
423	CHAMAEROPS HUMILIS
424	CHAMAEROPS HUMILIS
425	CHAMAEROPS HUMILIS
426	PHOENIX CANARIENSIS
427	PHOENIX CANARIENSIS
428	PHOENIX CANARIENSIS
429	PHOENIX CANARIENSIS
430	PHOENIX CANARIENSIS
431	PHOENIX CANARIENSIS
432	PHOENIX CANARIENSIS
433	PHOENIX CANARIENSIS
434	WASHINGTONIA
435	WASHINGTONIA
436	WASHINGTONIA
437	WASHINGTONIA

438	WASHINGTONIA
439	WASHINGTONIA
440	WASHINGTONIA
441	WASHINGTONIA
442	WASHINGTONIA
443	WASHINGTONIA
444	WASHINGTONIA
445	WASHINGTONIA
446	WASHINGTONIA
447	YUCCA ROSTRATA
448	YUCCA ROSTRATA
449	STRELITZIA AUGUSTA
450	STRELITZIA AUGUSTA
451	STRELITZIA AUGUSTA
452	STRELITZIA AUGUSTA
453	STRELITZIA REGINA
454	STRELITZIA REGINA
455	STRELITZIA REGINA
456	STRELITZIA REGINA
457	STRELITZIA REGINA
458	STRELITZIA REGINA
459	STRELITZIA REGINA
460	STRELITZIA REGINA
461	STRELITZIA REGINA
462	EUGENIA PYRAMIDAL
463	EUGENIA PYRAMIDAL
464	VIGNE OLIEDO
465	VIGNE OLIEDO
466	VIGNE OLIEDO
467	VIGNE OLIEDO
468	FIGUIER
469	FIGUIER
470	FIGUIER
471	FIGUIER
472	GRENADIER
473	GRENADIER
474	YUCCA ELEGANS
475	YUCCA ELEGANS
476	PLUMBAGO BLANC
477	WISTERIA FLEUR BLEU
478	WISTERIA FLEUR BLEU
479	WISTERIA FLEUR BLEU
480	WISTERIA FLEUR BLEU
481	WISTERIA FLEUR BLEU
482	OLIVIER LECHINE
483	OLIVIER TRIPLE BOULE
484	OLIVIER TRIPLE BOULE
485	OLIVIER DOUBLE BOULE
486	OLIVIER DOUBLE BOULE
487	OLIVIER DOUBLE BOULE
488	OLIVIER BOULE
489	OLIVIER BOULE
490	OLIVIER BOULE
491	OLIVIER BOULE
492	OLIVIER BOULE
493	OLIVIER BOULE

494	OLIVIER BOULE
495	OLIVIER BOULE
496	OLIVIER BOULE
497	LAURUS NOBILIS PYRAMIDAL
498	LAURUS NOBILIS TIGE
499	LAURUS NOBILIS TIGE
500	LAURUS NOBILIS TIGE
501	OLIVIER PICUAL
502	OLIVIER PICUAL
503	OLIVIER PICUAL
504	OLIVIER PICUAL
505	OLIVIER PICUAL
506	OLIVIER PICUAL
507	OLIVIER PICUAL
508	OLIVIER PICUAL
509	OLIVIER PICUAL
510	OLIVIER PICUAL
511	DRACAENA INDIVISA
512	DRACAENA INDIVISA
513	DRACAENA INDIVISA
514	DRACAENA INDIVISA
515	DRACAENA INDIVISA
516	DRACAENA INDIVISA
517	DRACAENA INDIVISA
518	DRACAENA INDIVISA
519	DRACAENA INDIVISA
520	DRACAENA INDIVISA
521	DRACAENA INDIVISA
522	DRACAENA INDIVISA
523	DRACAENA INDIVISA
524	DRACAENA INDIVISA
525	DRACAENA INDIVISA
526	DRACAENA INDIVISA
527	DRACAENA INDIVISA
528	DRACAENA INDIVISA
529	DRACAENA INDIVISA
530	DRACAENA INDIVISA
531	LANTANA BANDANA JAUNE
532	LANTANA BANDANA JAUNE
533	LANTANA BANDANA JAUNE
534	LANTANA BANDANA JAUNE
535	LANTANA BANDANA JAUNE
536	LANTANA BANDANA ROUGE
537	LANTANA BANDANA ROUGE
538	LANTANA BANDANA ROUGE
539	LANTANA BANDANA ROUGE
540	LANTANA BANDANA ROUGE
541	LANTANA BANDANA ROUGE
542	LANTANA BANDANA ROUGE
543	PITTOSPORUM NAIN
544	PITTOSPORUM NAIN
545	PITTOSPORUM NAIN
546	PITTOSPORUM NAIN
547	PITTOSPORUM NAIN
548	PITTOSPORUM NAIN
549	PITTOSPORUM NAIN

550	PITTOSPORUM NAIN
551	PITTOSPORUM NAIN
552	PITTOSPORUM NAIN
553	PITTOSPORUM NAIN
554	PITTOSPORUM NAIN
555	PITTOSPORUM NAIN
556	PITTOSPORUM NAIN
557	PITTOSPORUM NAIN
558	PITTOSPORUM NAIN
559	PITTOSPORUM NAIN
560	PITTOSPORUM NAIN
561	PITTOSPORUM NAIN
562	PITTOSPORUM NAIN
563	PITTOSPORUM NAIN
564	PITTOSPORUM NAIN
565	PITTOSPORUM NAIN
566	PITTOSPORUM NAIN
567	PITTOSPORUM NAIN
568	SEDUM MUSTEAD RED
569	SEDUM MUSTEAD RED
570	SEDUM MUSTEAD RED
571	SEDUM MUSTEAD RED
572	SEDUM MUSTEAD RED
573	SEDUM MUSTEAD RED
574	SEDUM MUSTEAD RED
575	SEDUM MUSTEAD RED
576	SEDUM MUSTEAD RED
577	SEDUM MUSTEAD RED
578	OLIVIER HOJIBLANCO DOUBLE
579	OLIVIER HOJIBLANCO
580	OLIVIER HOJIBLANCO
581	OLIVIER HOJIBLANCO
582	OLIVIER HOJIBLANCO
583	OLIVIER HOJIBLANCO
584	OLIVIER HOJIBLANCO
585	OLIVIER PICUAL
586	OLIVIER PICUAL
587	OLIVIER PICUAL
588	OLIVIER PICUAL
589	OLIVIER PICUAL
590	OLIVIER PICUAL
591	OLIVIER PICUAL
592	OLIVIER PICUAL
593	OLIVIER PICUAL
594	OLIVIER PICUAL
595	OLIVIER PICUAL
596	CALLISTEMON
597	CALLISTEMON
598	CALLISTEMON
599	CALLISTEMON
600	CALLISTEMON
601	CALLISTEMON
602	NERIUM OLEANDER ROUGE C/40
603	NERIUM OLEANDER ROUGE C/40
604	NERIUM OLEANDER ROUGE C/40
605	NERIUM OLEANDER ROUGE C/40

606	NERIUM OLEANDER ROUGE C/40
607	NERIUM OLEANDER ROUGE C/40
608	NERIUM OLEANDER ROUGE C/40
609	NERIUM OLEANDER ROUGE C/40
610	NERIUM OLEANDER ROSE C/40
611	NERIUM OLEANDER ROSE C/40
612	NERIUM OLEANDER ROSE C/40
613	NERIUM OLEANDER ROSE C/40
614	NERIUM OLEANDER ROSE C/40
615	NERIUM OLEANDER ROSE C/40
616	NERIUM OLEANDER ROSE C/40
617	NERIUM OLEANDER ROSE C/40
618	NERIUM OLEANDER ROSE C/40
619	NERIUM OLEANDER ROSE C/40
620	NERIUM OLANDER ROUGE C/30
621	NERIUM OLANDER ROUGE C/30
622	NERIUM OLANDER ROUGE C/30
623	NERIUM OLANDER ROUGE C/30
624	NERIUM OLANDER ROUGE C/30
625	NERIUM OLANDER ROUGE C/30
626	NERIUM OLANDER ROUGE C/30
627	NERIUM OLANDER ROUGE C/30
628	NERIUM OLANDER ROUGE C/30
629	NERIUM OLANDER ROUGE C/30
630	NERIUM OLEANDER BLANCHE C/30
631	NERIUM OLEANDER BLANCHE C/30
632	NERIUM OLEANDER BLANCHE C/30
633	NERIUM OLEANDER BLANCHE C/30
634	NERIUM OLEANDER BLANCHE C/30
635	NERIUM OLEANDER BLANCHE C/30
636	NERIUM OLEANDER BLANCHE C/30
637	NERIUM OLEANDER BLANCHE C/30
638	NERIUM OLEANDER BLANCHE C/30
639	NERIUM OLEANDER BLANCHE C/30
640	NERIUM OLEANDER ROSE C/30
641	NERIUM OLEANDER ROSE C/30
642	NERIUM OLEANDER ROSE C/30
643	NERIUM OLEANDER ROSE C/30
644	NERIUM OLEANDER ROSE C/30
645	NERIUM OLEANDER ROSE C/30
646	NERIUM OLEANDER ROSE C/30
647	NERIUM OLEANDER ROSE C/30
648	NERIUM OLEANDER ROSE C/30
649	NERIUM OLEANDER ROSE C/30
650	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
651	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
652	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
653	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
654	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
655	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
656	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
657	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
658	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
659	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
660	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
661	NERIUM OLEANDER BLANCHE C/20

662	NERIUM OLEANDER BLANCHE C/20
663	NERIUM OLEANDER BLANCHE C/20
664	NERIUM OLEANDER BLANCHE C/20
665	NERIUM OLEANDER BLANCHE C/20
666	NERIUM OLEANDER BLANCHE C/20
667	NERIUM OLEANDER BLANCHE C/20
668	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
669	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
670	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
671	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
672	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
673	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
674	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
675	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
676	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
677	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
678	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
679	TEUCRIEUM
680	TEUCRIEUM
681	TEUCRIEUM
682	TEUCRIEUM
683	TEUCRIEUM
684	TEUCRIEUM
685	TEUCRIEUM
686	TEUCRIEUM
687	TEUCRIEUM
688	ELEAGNUS
689	ELEAGNUS
690	PITTOSPORUM
691	PITTOSPORUM
692	PITTOSPORUM
693	PITTOSPORUM
694	PITTOSPORUM
695	PITTOSPORUM
696	PITTOSPORUM
697	PITTOSPORUM
698	PITTOSPORUM
699	PITTOSPORUM
700	PITTOSPORUM
701	PITTOSPORUM
702	PITTOSPORUM
703	PITTOSPORUM
704	PITTOSPORUM
705	PITTOSPORUM
706	PITTOSPORUM
707	PITTOSPORUM
708	PITTOSPORUM
709	PITTOSPORUM
710	PITTOSPORUM
711	PITTOSPORUM
712	METROSIDERUM AUREA
713	METROSIDERUM AUREA
714	METROSIDERUM AUREA
715	METROSIDERUM AUREA
716	METROSIDERUM AUREA
717	METROSIDERUM AUREA

718	METROSIDERUM AUREA
719	METROSIDERUM AUREA
720	METROSIDERUM AUREA
721	METROSIDERUM AUREA
722	METROSIDERUM AUREA
723	METROSIDERUM AUREA
724	METROSIDERUM AUREA
725	METROSIDERUM AUREA
726	METROSIDERUM AUREA
727	METROSIDERUM AUREA
728	METROSIDERUM AUREA
729	METROSIDERUM AUREA
730	METROSIDERUM AUREA
731	METROSIDERUM AUREA
732	VIBURNUM LUCUDUM
733	VIBURNUM LUCUDUM
734	VIBURNUM LUCUDUM
735	VIBURNUM LUCUDUM
736	VIBURNUM LUCUDUM
737	VIBURNUM LUCUDUM
738	VIBURNUM LUCUDUM
739	VIBURNUM LUCUDUM
740	METROSIDERUM
741	METROSIDERUM
742	METROSIDERUM
743	METROSIDERUM
744	METROSIDERUM
745	METROSIDERUM
746	METROSIDERUM
747	METROSIDERUM
748	METROSIDERUM
749	METROSIDERUM
750	EUGENIA
751	EUGENIA
752	EUGENIA
753	EUGENIA
754	EUGENIA
755	EUONYMUS JAPONICA
756	EUONYMUS JAPONICA
757	EUONYMUS JAPONICA
758	EUONYMUS JAPONICA
759	EUONYMUS JAPONICA
760	EUONYMUS COMPACT
761	EUONYMUS COMPACT
762	EUONYMUS COMPACT
763	EUONYMUS COMPACT
764	EUONYMUS COMPACT
765	EUONYMUS COMPACT
766	EUONYMUS AUREA
767	EUONYMUS AUREA
768	EUONYMUS AUREA
769	EUONYMUS AUREA
770	EUONYMUS ARGENTER
771	EUONYMUS ARGENTER
772	EUONYMUS ARGENTER
773	EUONYMUS ARGENTER

774	EUONYMUS ARGENTER
775	EUONYMUS ARGENTER
776	EUONYMUS ARGENTER
777	EUONYMUS ARGENTER
778	EUONYMUS ARGENTER
779	EUONYMUS ARGENTER
780	PHONTINIA RED ROBIN
781	PHONTINIA RED ROBIN
782	PHONTINIA RED ROBIN
783	PHONTINIA RED ROBIN
784	PHONTINIA RED ROBIN
785	PHONTINIA RED ROBIN
786	PHONTINIA RED ROBIN
787	PHONTINIA RED ROBIN
788	POLYGALA MERTIFOLIA
789	POLYGALA MERTIFOLIA
790	POLYGALA MERTIFOLIA
791	POLYGALA MERTIFOLIA
792	POLYGALA MERTIFOLIA
793	POLYGALA MERTIFOLIA
794	POLYGALA MERTIFOLIA
795	POLYGALA MERTIFOLIA
796	ESCALONIA
797	ESCALONIA
798	ESCALONIA
799	ESCALONIA
800	ESCALONIA
801	ESCALONIA
802	ESCALONIA
803	ESCALONIA
804	ESCALONIA
805	ESCALONIA
806	ESCALONIA
807	ESCALONIA
808	ESCALONIA
809	ESCALONIA
810	ESCALONIA
811	ESCALONIA
812	ESCALONIA
813	ESCALONIA
814	ESCALONIA
815	ESCALONIA
816	ABELIA GRANDI FLORA
817	ABELIA GRANDI FLORA
818	ABELIA GRANDI FLORA
819	ABELIA GRANDI FLORA
820	ABELIA GRANDI FLORA
821	ABELIA GRANDI FLORA
822	ABELIA GRANDI FLORA
823	ABELIA GRANDI FLORA
824	ABELIA GRANDI FLORA
825	ABELIA GRANDI FLORA
826	ABELIA GRANDI FLORA
827	ROSIER JAUNE GRIMPANT
828	ROSIER BLANC GRIMPANT
829	ROSIER BLANC GRIMPANT

830	ROSIER BLANC GRIMPANT
831	ROSIER BLANC GRIMPANT
832	ROSIER HIPPY
833	ROSIER HIPPY
834	ROSIER HIPPY
835	ROSIER LANDORA
836	ROSIER LANDORA
837	ROSIER LANDORA
838	ROSIER GRANDI FLORA ROSE
839	ROSIER GRANDI FLORA ROSE
840	ROSIER GRANDI FLORA ROSE
841	ROSIER GRANDI FLORA ROSE
842	ROSIER GRANDI FLORA ROSE
843	ROSIER GRANDI FLORA ROSE
844	ROSIER GRANDI FLORA ROSE
845	ROSIER GRANDI FLORA ROSE
846	ROSIER QUEEN ELIZABETH
847	ROSIER QUEEN ELIZABETH
848	ROSIER QUEEN ELIZABETH
849	ROSIER QUEEN ELIZABETH
850	ROSIER QUEEN ELIZABETH
851	ROSIER QUEEN ELIZABETH
852	ROSIER ADOLF HORSTMAN
853	ROSIER ADOLF HORSTMAN
854	ROSIER ADOLF HORSTMAN
855	ROSIER ADOLF HORSTMAN
856	ROSIER ADOLF HORSTMAN
857	ROSIER GRANDI FLORA ROUGE
858	ROSIER GRANDI FLORA ROUGE
859	ROSIER GRANDI FLORA ROUGE
860	ROSIER GRANDI FLORA ROUGE
861	ROSIER GRANDI FLORA ROUGE
862	ROSIER GRANDI FLORA ROUGE
863	ROSIER CHRYSTAL IMPERIAL
864	ROSIER CHRYSTAL IMPERIAL
865	ROSIER CHRYSTAL IMPERIAL
866	ROSIER CHRYSTAL IMPERIAL
867	ROSIER CHRYSTAL IMPERIAL
868	ROSIER GRAND NORD
869	ROSIER GRAND NORD
870	ROSIER GRAND NORD
871	ROSIER GRAND NORD
872	ROSIER LADY X
873	ROSIER LADY X
874	ROSIER LADY X
875	ROSIER LADY X
876	ROSIER LADY X
877	ROSIER GRANDI FLORA ORANGE
878	ROSIER PERLE NOIR
879	ROSIER PERLE NOIR
880	ROSIER PERLE NOIR
881	ROSIER PERLE NOIR
882	ROMARIN RAMPANT
883	ROMARIN RAMPANT
884	ROMARIN RAMPANT
885	ROMARIN RAMPANT

886	ROMARIN RAMPANT
887	ROMARIN RAMPANT
888	ROMARIN RAMPANT
889	ROMARIN RAMPANT
890	ROMARIN RAMPANT
891	ROMARIN RAMPANT
892	ROMARIN RAMPANT
893	ROMARIN RAMPANT
894	ROMARIN RAMPANT
895	ROMARIN RAMPANT
896	ROMARIN RAMPANT
897	ROMARIN
898	ROMARIN
899	ROMARIN
900	ROMARIN
901	ROMARIN
902	ROMARIN
903	ROMARIN
904	ROMARIN
905	LAVANDE
906	LAVANDE
907	LAVANDE
908	LAVANDE
909	LAVANDE
910	LAVANDE
911	LAVANDE
912	LAVANDE
913	LAVANDE
914	LAVANDE
915	LAVANDE
916	LAVANDE
917	LAVANDE
918	LAVANDE
919	LAVANDE
920	FIGUIER
921	FIGUIER
922	FIGUIER
923	FIGUIER
924	FIGUIER
925	ABRICOTIER
926	ABRICOTIER
927	ABRICOTIER
928	ABRICOTIER
929	ABRICOTIER
930	CERISIER
931	CERISIER
932	CERISIER
933	CERISIER
934	CERISIER
935	CERISIER
936	CERISIER
937	AMANDIER
938	AMANDIER
939	AMANDIER
940	AMANDIER
941	AMANDIER

942	POIRIER
943	POMMIER ROUGE
944	POMMIER ROUGE
945	POMMIER ROUGE
946	PRUNIER ROUGE
947	PRUNIER ROUGE
948	PRUNIER NOIR
949	POMMIER JAUNE
950	POMMIER JAUNE
951	POMMIER JAUNE
952	PECHER
953	NEFLIER
954	NEFLIER
955	NEFLIER
956	NEFLIER
957	NEFLIER
958	NEFLIER
959	PRUNIER REINE CLAUDE
960	COING
961	COING
962	COING
963	COING